



Rapport d'activité 2023

A	Message du Président du Conseil de Fondation	3 – 5
B	Message du Directeur	7 – 9
C	Rapport d'activité AEMO	11 – 12
D	Rapport d'activité ASAP	14 – 15
E	Rapport d'activité ASAEF	17 – 18
F	Rapport d'activité La Batoude	20 – 21
G	Conseil de Fondation	23
H	Personnel au 31 décembre 2023	25 – 29
I	Rapport de révision 2023	31 – 36
J	Contact	38

Comme le mentionnaient, dans le cadre du dernier rapport d'activité, les anciennes présidente et vice-présidente du Conseil de Fondation, Mesdames Esther Blaz et Nicole Binggeli, la Fondation Carrefour a connu un essor important ces dernières années. À l'instar de toute institution qui voit ses activités croître, il s'agit de se doter des bons outils pour accompagner ce développement.

C'est dans ce contexte de changement que le Conseil de Fondation a décidé d'allier expérience et forces nouvelles : combiner l'apport précieux de membres qui sont là depuis plusieurs années à l'arrivée de nouvelles personnes pour renforcer certaines compétences et accompagner au mieux cette période marquée par le changement.

En 2023, le Conseil de Fondation a posé des jalons stratégiques afin de favoriser un climat de travail serein tout en assurant la prestation des qualités délivrées. Ces pierres angulaires s'articulent à plusieurs niveaux :

- Refonte de l'identité visuelle : étant donné l'importance de la communication et de la visibilité des activités, le Conseil de Fondation a entrepris des démarches pour opérer une refonte complète de l'identité visuelle. Il a été décidé d'associer l'entier des équipes dans ce processus de réflexion.

Le Conseil de Fondation est particulièrement attaché au sentiment d'unité au sein de la Fondation Carrefour.

- Démarrage d'un plan de formation continue : dans un contexte en constante mutation et face à la complexité du travail, le Conseil de Fondation a souhaité se doter d'une véritable politique de formation continue connue de toutes et tous au sein de la Fondation. Des résultats sont attendus pour l'automne 2024.

– Reprise en main du bâtiment de la Dîme : la Fondation Carrefour a généreusement hérité d'un bâtiment situé à Neuchâtel. Ce bâtiment, occupé par le passé, n'a plus abrité d'activités depuis des années. Dans ce contexte, le Conseil de Fondation a décidé d'engager une réflexion sur ce bâtiment et son utilité. Il espère pouvoir le remettre en service dans le courant de l'année 2026 en y voyant prospérer des activités proches des valeurs défendues par la Fondation Carrefour.

– Développer des prestations pour les collaborateurs et collaboratrices de la Fondation : trop rapidement évoqué précédemment, les employés et employées engagés dans le domaine socio-éducatif doivent composer avec un univers éprouvant, à différents niveaux, et ce au quotidien. Le Conseil de Fondation a chargé une commission interne de lui fournir plusieurs recommandations pour permettre l'octroi de certains avantages à l'ensemble de son personnel. Là-aussi, des résultats sont attendus dans la deuxième partie de l'année 2024 et seront mis en perspective avec les impératifs financiers de la Fondation.

– Se doter d'outils de pilotage : dans le contexte de croissance qui est celui de la Fondation Carrefour et face aux enjeux multiples, le Conseil de Fondation a chargé la direction de créer de véritables outils de pilotage tant au niveau des ressources humaines que du développement financier. Ces outils permettront d'asseoir les décisions du Conseil de Fondation et de la direction.

Ces pierres angulaires s'inscrivent comme des premiers repères dans le développement de la Fondation Carrefour.

Les possibilités sont encore nombreuses et les prochaines années seront marquées par la poursuite des travaux entrepris d'une part et le développement de nouveaux projets d'autre part. Face à une société en constante mutation et l'évidence que représente les prestations ambulatoires dans de nombreuses situations, l'avenir de la Fondation Carrefour s'annonce aussi défiant qu'enthousiasmant. Ces quelques lignes sont aussi pour moi l'occasion d'adresser mes remerciements à l'entier du Conseil de Fondation :

Mesdames Aline Bressoud et Jacqueline Zosso ainsi que Messieurs Jean-Marie Röthlisberger, Xavier Humair et Philippe Godet. Évidemment, mes remerciements s'adressent aussi à Monsieur Bernard Marchand, directeur de la Fondation Carrefour.

Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la Fondation Carrefour qui œuvrent au quotidien dans un contexte souvent difficile. Le préambule de mon propos s'inscrivait comme un regard vers le passé ; c'est résolument vers l'avenir que l'entier du Conseil de Fondation est tourné pour dessiner les contours du chemin de demain.

Président du Conseil de Fondation
Kilian Winz

« A force de sacrifier l'essentiel au nom de l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. »

Hadj Garum Orin

Comme un acte manqué, j'ai peiné à entamer la rédaction de ces lignes. Plutôt que d'ignorer cette procrastination, je me suis demandé pourquoi je n'avais pas, comme les années précédentes, une idée choc ou un thème militant à évoquer.

Une grande sensibilité à l'injustice peut être un premier élément de réponse. L'année dernière je vous partageais un sentiment de découragement. Moi le battant, qui fonce dans les projets, entouré de collègues avec cent idées à la seconde, je me surprends à être touché par la lassitude. Je suis obligé d'admettre que j'en arrive parfois à me demander si mes idéaux de justice sociale et d'équité ne sont pas des leurres. Si je ne me bats pas contre des moulins à vent.

Un second élément peut aussi être lié au fait qu'après plus de dix ans de direction, je ressens de la fatigue. Physique évidemment, car je vieillis comme tout le monde, mais psychologique également. Nous sommes de plus en plus entourés par un monde technocratique qui, malgré le discours, oriente nos forces et nos énergies sur des objectifs qui nous détournent de la tâche première qui est la nôtre : les mineur-e-s de ce canton et leurs familles.

Nous sommes notamment dans une période post-Covid, où les demandes affluent. L'accompagnement ambulatoire est très sollicité. Il est devenu un acteur incontournable du dispositif de protection des mineur-e-s du canton. Je m'en réjouis bien entendu, vu que je défends ce secteur depuis de nombreuses années. Cependant, je constate une complexification très importante des situations qui nous sont confiées. Depuis bientôt 30 ans de travail social dans le canton, je suis encore effaré par certaines situations que me décrivent mes collègues, qui peuvent parfois être hallucinantes, dignes des meilleures séries de science-fiction.

Je garde au fond de moi le souci de ne pas devenir «un vieux con», rigide et rebelle. Force est de constater que nous n'allons, malheureusement, pas «vers le beau». Il y a de plus en plus de familles, de jeunes – certes, encore minoritaires puisque le 90% des jeunes vont bien dans notre région – qui sont démunis et déconnectés, en marge de notre société qui, bien qu'inclusive dans le discours, laisse ces jeunes sur le bas-côté. Je pense ici aux jeunes majeur-e-s qui sont laissé-e-s pour compte. Nous parlons d'intégration professionnelle comme étant un synonyme de réussite sociale. Mais je vous assure que la très grande majorité de nos jeunes ne sont pas, et de loin, dans cette optique. L'ascenseur social ne fonctionne plus, il ne permet pas (plus) à des jeunes précairisé-e-s de parvenir à obtenir un statut social acceptable pour notre monde occidental. Les moyens manquent. Plus que les moyens, je parlerais de manque de volonté et de priorisation. N'oublions pas que ces jeunes sont également les parents et les citoyens de demain.

Nous faisons énormément de choses pour les personnes vivant avec un handicap physique. C'est très bien ainsi et je suis heureux pour elles. Posons-nous la question de ce que nous faisons pour les personnes avec un handicap social ou/et psychique.

Je reste néanmoins mobilisé pour cette frange de la société qui a besoin de relais auprès des instances politiques, des décideurs. Je continue ma tâche de porte-parole et de militant pour expliquer, défendre et soutenir cette partie de la population qui mérite plus que tout au monde qu'on s'y intéresse. Je remercie le conseil de Fondation pour son engagement à nos côtés, par son nouveau président, M. Kilian Winz. Je remercie mes collègues, responsables de services et ceux et celles qui œuvrent au quotidien pour que la misère soit plus acceptable. Vous êtes l'énergie essentielle qui permet à la Fondation Carrefour de poursuivre sa mission auprès des plus démunis et votre engagement me rend fier.

Une jeune femme de 26 ans, Clémentine, au parcours de vie complexe a rappelé dernièrement, lors d'un colloque ayant pour thème «Les jeunes : quelles perspectives ?», les trois éléments essentiels qui lui ont permis de raccrocher à notre société : d'être prise au sérieux dans ses besoins, d'avoir été mise au centre et d'avoir eu des liens forts avec certains professionnel-le-s. Merci pour ce témoignage et ce rappel à l'ordre. C'est pour vous que je me lève le matin !

Cet engagement doit dépasser notre seul travail. Comme je le disais l'année passée: il doit aussi être citoyen! C'est exactement là que nous avons besoin de vous toutes et tous!

Je termine mon plaidoyer par cette citation de M. Carl Rogers, psychologue humaniste américain qui a principalement œuvré dans les champs de la psychologie clinique, de la psychothérapie, de la relation d'aide, de la médiation et de l'éducation.

« Lorsque quelqu'un vous entend réellement sans vous juger, sans essayer de vous prendre en charge ni de vous modeler, c'est délectable... Quand on m'a écouté et entendu, je peux redécouvrir mon univers sous un jour nouveau et poursuivre mon chemin. Il est étonnant de voir comme ce qui semblait insoluble se dénoue quand quelqu'un vous écoute. Comme tout ce qui semblait confus peut soudain couler de source quand on est entendu «.

Bernard Marchand
Directeur



AEMO ? Action éducative en milieu ouvert... Un vaste projet nous direz-vous? Probablement. Notre mission est décrite comme telle :

- Identifier et comprendre les besoins de l'enfant et de l'adolescent pour favoriser son développement physique, psychique, affectif et social.
- Renforcer les compétences éducatives des parents.
- Soutenir la création et le maintien des liens parents-enfants.
- Chercher des solutions aux difficultés du quotidien.
- Favoriser les liens sociaux.

C'est bel et bien un grand projet: accompagner, soutenir, guider, conseiller, réfléchir AVEC ces familles qui demandent un petit coup de pouce passager pour retrouver l'équilibre qui leur est propre. Dans le cadre d'un accompagnement, la notion d'intimité, de proximité revient régulièrement au centre de nos préoccupations. Comment parler de « l'intime » tout en respectant la vie privée? Tout en garantissant une confidentialité? Tout en ayant besoin de partage, d'honnêteté pour pouvoir avancer ensemble? L'humilité pourrait être l'une des réponses.

En regardant par-dessus notre épaule, nous pouvons affirmer que l'AEMO a œuvré toute l'année 2023 pour mettre en avant les compétences des familles, leurs ressources, leur implication et leur courage, avec humilité et respect.

Il est vrai qu'il semble difficile de lier la notion d'intimité avec le travail social, car notre action donne un accès direct à une partie de l'intimité des personnes accompagnées. L'intime est composée de trois domaines (Neuburger, 2010) : le domaine psychique, le domaine physique et le domaine de la compétence.

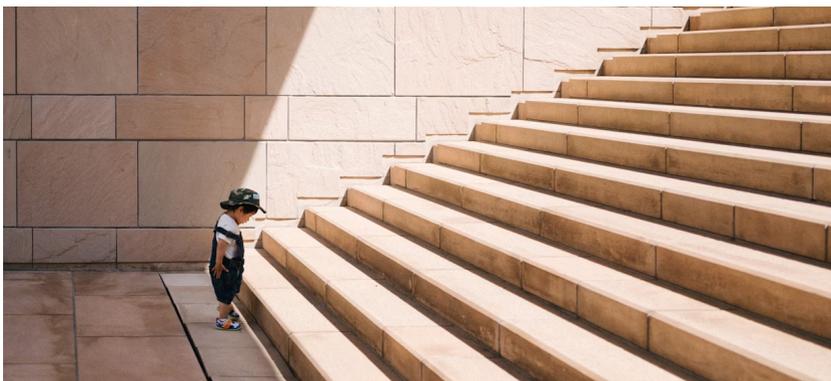
Les intervenants-tes de l'AEMO travaillent autant avec le domaine psychique en essayant de comprendre le fondement des croyances et des valeurs des familles. Ils, elles travaillent avec le domaine physique en discutant des liens entre les membres de la famille ainsi que le contexte dans lequel ils évoluent, et avec le domaine de la compétence en mettant en avant les ressources de chacun.

C'est un cadeau que nous font les familles en partageant un bout de leur histoire avec nous. Ce sont des éléments de compréhension supplémentaires pour chaque travailleur-euse social-e, en sachant que cette exposition peut être un exercice difficile.

En 2023, les équipes AEMO ont proposé aux familles de sortir de leur bulle, en leur présentant plusieurs ateliers de groupe, notamment sur la gestion des émotions des plus jeunes enfants, et sur la gestion des écrans au sein du foyer. Notre envie est de rapprocher ces familles qui se livrent à nous et qui parfois se sentent isolées face à leurs questionnements, leurs difficultés, leur sentiment d'impuissance. Nous prenons le pari de quitter un instant « l'intimité » pour entrer dans « le partage en groupe ». Ce sont des paris gagnants vu l'intérêt suscité. La participation est un réel succès et les participants en sortent avec « un petit quelque chose en plus » : « nous ne sommes pas seuls ! »

L'AEMO ? C'est comme un livre que l'intervenant-e ouvre sans en connaître l'histoire, au-delà d'une couverture. Il va découvrir chaque chapitre au rythme de la famille et aider cette dernière à imaginer la suite qu'elle souhaite écrire.

Pour l'AEMO
Elisa et Yolanda



L'année 2023 a été une année d'engagement et de progrès pour l'ASAP (*Accueil, Soutien et Accompagnement de Proximité*) dans son travail avec les jeunes âgés de 10 à 25 ans. Notre priorité a été de fournir un soutien personnalisé à chaque jeune, en les aidant à construire leurs projets d'avenir, à naviguer dans les démarches administratives et à trouver des repères dans leur vie. Ces rencontres ont été l'occasion d'identifier les intérêts et les capacités de chaque jeune, tout en explorant les différentes options qui s'offrent à eux pour la suite.

En parallèle, l'ASAP a offert un soutien précieux dans leurs démarches administratives, qu'il s'agisse de la recherche d'emploi, de la formation professionnelle, de la recherche d'appartement, d'une écoute attentive ou encore de l'accès aux services sociaux. Nos travailleurs et travailleuses de proximité ont collaboré étroitement avec les jeunes et leurs réseaux pour les guider à travers les procédures complexes et les aider à surmonter les obstacles posés sur leur chemin.

Afin de pouvoir offrir son soutien à tous les jeunes, des collaborations ont vu le jour notamment avec le centre d'accueil pour mineurs non accompagnés de Couvet. Nous y sommes présents à quinzaine les mercredis soirs et nous échangeons sur divers thèmes qui les préoccupent autour d'une pizza (Halal). Notre objectif est de tisser des liens avec ces jeunes pour éventuellement devenir une ressource, que ce soit dans l'instant présent ou lors de leur transition vers un appartement autonome dans le canton, à leur majorité. Ces échanges sont d'une richesse surprenante et touchante. Nous espérons ainsi contribuer à leur intégration harmonieuse et réussie dans notre société.

Dans les différentes régions où nous sommes présents, nous offrons également des espaces de rencontres et d'échanges, où les jeunes peuvent se retrouver et partager leurs expériences, leurs préoccupations et leurs réussites. Que ce soit en notre présence dans les espaces publics et cours d'écoles, ou dans nos locaux de permanences, ces moments de cohésion sociale ont favorisé le développement de liens forts entre les jeunes et la population, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à une communauté solidaire.

Lors des sorties de travail social hors murs, l'ASAP est identifiée en tant que ressource pour les jeunes et la population du canton de Neuchâtel. Dans cette logique, et afin d'asseoir notre présence dans la ville du Locle, nous avons pu acquérir un local pour y accueillir les jeunes.

Nous mettons un point d'honneur à meubler nos différents locaux avec de la deuxième main et de « la récup' », car cela nous permet également de montrer aux jeunes qu'il n'y a nul besoin de grands moyens pour avoir un joli foyer où l'on se sent bien.

Ces locaux sont importants dans notre travail quotidien car ils nous permettent d'accueillir les jeunes et de travailler sur leurs projets personnels de manière confidentielle et dans un espace «sécuré». Ces différents locaux, ainsi que nos véhicules, deviennent également des prétextes pour parfois donner quelques heures de nettoyages à des jeunes en situation de précarité et qui ont besoin de quelques sous pour alléger leur quotidien.

En conclusion, l'année 2023 a été une année de réussite pour l'ASAP dans son engagement envers les jeunes de 10 à 25 ans. Grâce à notre approche individualisée et à nos espaces de cohésion sociale, nous avons pu accompagner efficacement les jeunes dans la construction de leur avenir, en leur offrant les outils et les ressources nécessaires pour réussir dans tous les aspects de leur vie.

Pour l'ASAP
Tina et Sébastien

Le service ASAEF a vu le jour en 2019 et à cette époque il ne disposait pas encore d'une culture de service établie. Rétrospectivement, nous pouvons dire que le service s'est cherché. Petit à petit, cette culture et l'état d'esprit se sont construits et, comme partout, ce processus se poursuit et évolue.

Ce qui caractérise le service ASAEF, c'est le travail étroit en équipe pluridisciplinaire et sur mandat de l'Office de protection de l'enfant. Partant de là, ces deux caractéristiques imposées impliquent de l'adaptabilité, une exemplarité certaine et une recherche d'équilibre entre l'aide et le contrôle social. Notre travail requiert une grande implication, de la transparence, une haute capacité d'analyse, de l'intelligence relationnelle et de la positivité.

Ces multiples qualités ne sont pas exhaustives mais, avec le temps, les membres du service se rendent compte que pour bien fonctionner en équipe et pour accompagner des situations familiales relativement complexes et parfois dramatiques qui leur sont confiées, cela est indispensable. Au quotidien, un état d'esprit positif permet de relativiser, de prendre de la distance et d'extérioriser les émotions face aux situations. Les analyses de situations traitées de façon interdisciplinaire sont également indispensables en ce sens.

De façon globale, le service ASAEF implique un travail conséquent sur le terrain, conséquent au niveau administratif et conséquent au niveau mental. L'intensité est ressentie et vécue à tous les niveaux : bénéficiaires, intervenants du service et partenaires. Ces derniers doivent parfois davantage s'impliquer que lorsqu'il s'agit d'une prestation sans mandat. Dès lors, une communication claire sur ce sujet et la prise en compte de cette réalité sont essentielles.



Au niveau de ses effectifs, le service ASAEF a poursuivi son extension et espère maintenir l'équilibre qu'il a trouvé entre l'intensité et l'état d'esprit positif qui le caractérise aujourd'hui. Le service ASAEF a vécu le départ de deux collaboratrices:

Nathalie Ruffieux-Savoy (psychologue) en mars, et Catia Da Costa (assistante sociale) en mai. Pendant plusieurs mois, le service a dû composer avec cette situation inédite.

En parallèle, du 1er février au 7 juillet, le service ASAEF a accueilli pour la première fois une étudiante HES, Laïla Duport, en formation pratique 2, en provenance de la Haute école de travail social de Fribourg (dernière année HES). La semaine suivante, une collégienne a également effectué un stage d'observation de 5 jours. Le 15 août, le service a accueilli une nouvelle collaboratrice assistante sociale, Madame Pamela Grandjean.

Elle exerce en tant qu'intervenante sociale ASAEF et a également repris la fonction d'assistante sociale transversale au sein de la Fondation Carrefour. Dans ce cadre, elle offre un soutien sur demande aux autres bénéficiaires accompagnés par les collègues des autres services. Le service ASAEF a eu la chance de pouvoir s'agrandir grâce à l'ouverture de deux postes éducatifs et un poste de psychologue supplémentaires.

Deux collaborateurs éducateurs ont été accueillis respectivement le 1er septembre et le 1er octobre. Après la période d'essai, l'engagement de Madame Matilde Bise a été confirmé. Le processus de recrutement s'est poursuivi pour repourvoir le deuxième poste d'éducateur disponible. À cette même période, tous les nouveaux collaborateurs de l'ASAEF ont pu participer à la formation à l'initiative AIDES, qui a eu lieu durant cinq jours en septembre et octobre. En octobre aussi, la première étudiante HES du service, Madame Laïla Duport, a été engagée pour remplacer une collègue éducatrice qui allait partir en congé maternité de novembre 2023 à juin 2024.

Pour l'ASAEF
Miranda-Cindy Miserez

L'équipe de La Batoude, toujours en quête de répondre au plus près aux besoins des jeunes et de leurs familles, s'est attelée à plusieurs gros travaux durant l'année écoulée.

Le concept a été modifié afin de faire reconnaître la phase d'admission comme faisant partie intégrante de la prestation. En effet, cette phase est primordiale pour l'accompagnement ambulatoire en appartement offert par La Batoude; elle permet la création d'un lien authentique, une vérification du projet du-de la jeune ainsi que son engagement suffisant pour l'accompagner dans un maximum de sécurité. L'UPSE (anciennement OSAE) a validé ce nouveau concept à la fin de l'année.

Pour clarifier notre prestation, La Batoude a été présentée dans les 3 antennes de l'office de protection de l'enfance.

La fonction d'intervenant familial s'est instaurée et nous confirme la nécessité de prendre avec nous la famille et/ou les personnes significatives du réseau du-de la jeune dans son accompagnement.

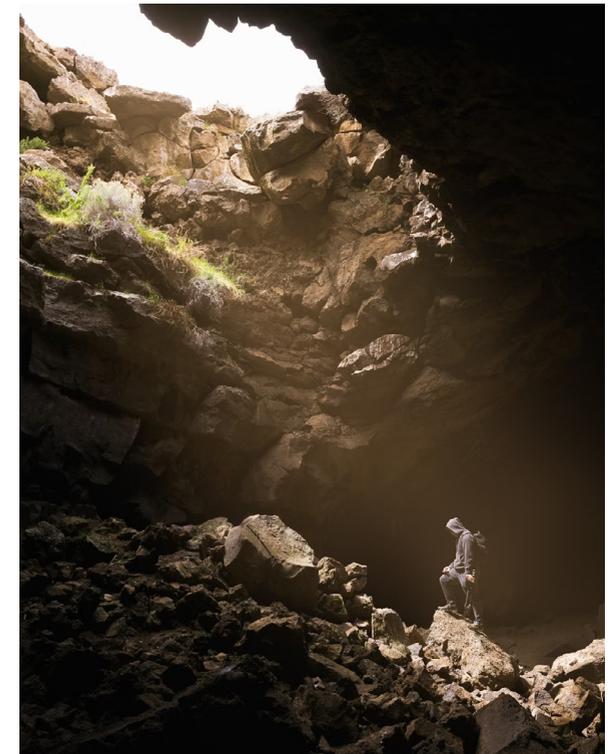
L'Atelier a poursuivi son développement en s'adaptant aux besoins différenciés des jeunes. Transversal à la Fondation, L'Atelier a été sollicité par les jeunes de La Batoude, mais également par des jeunes en transition hors fondation. Il permet à chaque jeune de se réhabiliter, à son rythme, socialement et/ou professionnellement. L'Atelier répond à un besoin identifié dans notre canton: il n'exige pas d'autres compétences que l'engagement du-de la jeune et leur permet une insertion en douceur avec conseil et soutien à l'orientation.

Le lien est essentiel à tous niveaux; entre le-la jeune et les intervenants de La Batoude, mais également entre les différents partenaires. Convaincue que plus nous serons en congruence et en échange, meilleur sera notre travail à toutes et tous dans l'intérêt des jeunes et de leurs familles.

L'investissement sans faille de l'équipe, la reconnaissance du Conseil de Fondation et de notre direction, nous permettent de poursuivre notre développement, toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant et des jeunes majeur-e-s.

Pour La Batoude

Marie



Conseil de Fondation au 31 décembre 2023

Président	M.	WINZ-WIRTH	Kilian	Milvignes
<hr/>				
Vice-Président.e	vacant			
<hr/>				
Direction	M.	MARCHAND	Bernard	Peseux
<hr/>				
Membres	Mme.	BRESSOUD	Aline	Genève
<hr/>				
	M.	HUMAIR	Xavier	Milvignes
<hr/>				
	M.	RÖTHLISBERGER	Jean-Marie	Les Brenets
<hr/>				
	Mme.	ZOSSO	Jacqueline	Neuchâtel
<hr/>				
Organe de révision	MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS S.A. Neuchâtel			

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	AUDERSET	Steve	01.09.2020	Comptable
M.	SOMVILLE	Nolan	14.08.2023	Apprenti employé de commerce
Mme.	DA SILVA	Anabela	01.09.2013	Employée de maison
M.	MARCHAND	Bernard	01.06.2006	Directeur
M.	HUGUET	Matthias	01.09.2022	Responsable finances et administration

AEMO

Mme.	AYER	Marion	01.01.2019	Intervenante AEMO
M.	BAGARIC	Boris	01.09.2023	Intervenant AEMO
Mme.	BARATTA	Irène	01.05.2015	Intervenante AEMO
Mme.	BELLIGOTTI	Coralie	01.09.2018	Intervenante AEMO
Mme.	BOVET	Sylvain	01.05.2021	Intervenant AEMO

Mme.	DO VALE	Yolanda	01.09.2018	Intervenante AEMO
M.	GILLABERT	Mathieu	01.09.2020	Intervenant AEMO
M.	GONZALEZ	Manuel	01.01.2019	Intervenant AEMO
Mme.	KISSLIG	Julie	15.08.2014	Intervenante AEMO
Mme.	LANG	Nuria	01.09.2004	Responsable d'équipe AEMO Littoral, Val-de-Ruz et Val-de-Travers
Mme.	MARCLAY	Céline	01.12.2016	Intervenante AEMO
M.	MASINI	Bastien	01.01.2022	Intervenant AEMO
Mme.	MASSON	Delphine	17.08.2009	Intervenante AEMO
Mme.	MONTANARI	Elisa	01.02.2022	Intervenante AEMO
Mme.	MÜLLER ZACCOMER	Julie	01.01.2019	Intervenante AEMO
Mme.	PERUCCHI	Nancy	14.04.2008	Responsable d'équipe AEMO Montagnes neuchâtelaises
M.	QUINODOZ	Gaëtan	01.03.2023	Intervenant AEMO
M.	REUSSER	Daniel	01.01.2020	Intervenant AEMO

M.	TREBOUX	Grégoire	01.09.2023	Intervenant AEMO
Mme.	VALLADARES	Deborah	01.02.2014	Intervenante AEMO
Mme.	WISER	Nadine	01.12.2011	Intervenante AEMO
ASAEF				
Mme.	BISE	Mathilde	01.10.2023	Intervenante ASAEF
Mme.	DA COSTA	Catia	01.05.2019	Assistante sociale ASAEF
Mme.	DUPORT	Laïla	18.09.2023	Intervenante ASAEF
M.	GARCIA BREGUET	Ulyses	15.08.2013	Responsable d'équipe ASAEF
Mme.	GRANDJEAN	Pamela	14.08.2023	Assistante sociale ASAEF
Mme.	MISEREZ	Miranda-Cindy	01.04.2019	Intervenante ASAEF
M.	PASQUALI	Quentin	01.04.2019	Intervenant ASAEF
Mme.	SALVALAI	Stéphanie	15.02.2019	Intervenante ASAEF
Mme.	SCHMUTZ	Julie	01.10.2021	Intervenante ASAEF

LA BATOUE

M.	BOCHUD	David	01.04.2019	Éducateur La Batoude
Mme.	DUSONG	Marie	01.12.2022	Responsable d'équipe La Batoude
M.	GANDOLFO	Ivan	01.12.2019	Éducateur La Batoude
M.	MARCHAND	Dany	01.01.2017	Éducateur La Batoude
Mme.	NETO DE LIMA	Sephora	01.03.2023	Éducatrice La Batoude
Mme.	VAN DE POEL	Noémie	09.08.2021	Maîtresse socio-professionnelle
Mme.	VIEILLARD IBRAHIM	Fanny	01.12.2020	Éducatrice La Batoude

ASAP

M.	CUEVAS	Jayr	01.01.2022	Éducateur ASAP
M.	FELLRATH	Nicolas	01.10.2021	Éducateur ASAP
Mme.	FRICK	Tina	01.04.2012	Éducatrice ASAP
Mme.	PAUCHARD	Armelle	01.11.2023	Éducatrice ASAP
Mme.	ROSSELI	Elisa	01.04.2020	Responsable d'équipe ASAP
M.	ROTH	Nicolas	01.04.2019	Éducateur ASAP
Mme.	STUDER	Adeline	01.10.2017	Éducatrice ASAP
M.	VAGNIÈRES	Sébastien	01.01.2022	Éducateur ASAP

CAFÉ LE BLABLA

Mme.	ROBERT	Catherine	01.09.2018	Coordinatrice Café Le BlaBla
------	--------	-----------	------------	---------------------------------



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation de la Fondation Carrefour Neuchâtel, Neuchâtel

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Carrefour Neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la fondation présente un surendettement comptable au 31 décembre 2023. Nous attirons également votre attention sur les explications à la note 4.7 de l'annexe qui traite de la continuité d'exploitation et explique pourquoi le Conseil de fondation n'a pas averti l'autorité de surveillance. Si, contre toute attente, la continuation d'exploitation de la fondation était remise en cause, nous rappelons au Conseil de fondation les obligations de l'art. 84a CC.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 5 juin 2024
DMR/cfa

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

 Signature électronique authentifiée

 Signature électronique authentifiée



Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé



David Marchand
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

FONDATION CARREFOUR NEUCHÂTEL, NEUCHÂTEL

4

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2023	2022
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Liquidités :		
Caisses	8 127.15	8 096.40
Banques	408 307.66	469 603.92
Débiteur Canton NE	24 341.10	0.00
Autres créances	16 063.40	0.00
Actifs transitoires	33 080.13	39 630.35
	<u>489 919.44</u>	<u>517 330.67</u>
Actif immobilisé		
Immobilisations financières :		
Dépôts de garantie de loyer (comptes bloqués)	47 010.80	49 678.80
Immobilisations corporelles :		
Mobiliers, appareils, installations	119 309.70	115 574.16
Matériel informatique	93 879.36	70 246.62
Immeuble	145 900.00	148 000.00
	<u>406 099.86</u>	<u>383 499.58</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>896 019.30</u></u>	<u><u>900 830.25</u></u>

FONDATION CARREFOUR NEUCHÂTEL, NEUCHÂTEL

5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2023	2022
	CHF	CHF
PASSIF		
Dettes à court terme		
Créanciers	10 746.26	51 364.21
Hypothèque - part remboursable à court terme	2 100.00	2 100.00
Emprunt à terme - part remboursable à court terme	33 160.00	33 160.00
Créancier Canton NE	0.00	31 596.22
Passifs transitoires	74 826.95	6 440.65
Dettes à long terme		
Emprunt hypothécaire	65 350.00	67 450.00
Emprunts à terme (assainissement prévoyance)	512 009.00	545 169.00
Provisions	165 600.00	142 200.00
Fonds de fluctuation de résultat	251 305.75	251 305.75
Total des fonds étrangers	<u>1 115 097.96</u>	<u>1 130 785.83</u>
Fonds propres		
Capital de fondation	5 000.00	5 000.00
Fonds libres	283 461.00	292 117.95
Fonds liés	11 257.24	21 723.32
Résultat reporté	121 160.15	88 087.85
Perte reportée liée à assainissement caisse de pension	(669 957.00)	(669 957.00)
Résultat de l'exercice	29 999.95	33 072.30
	<u>(219 078.66)</u>	<u>(229 955.58)</u>
TOTAL DU PASSIF	<u><u>896 019.30</u></u>	<u><u>900 830.25</u></u>

COMPTE D'EXPLOITATION	2023	2022
	CHF	CHF
Subventions et contributions	5 386 384.00	5 137 521.00
Insuffisance/(Excédent) de contribution à recevoir/(rembourser)	24 341.10	(31 596.22)
Produits d'exploitation	31 812.70	38 736.90
Indemnités, jetons présence, divers	30 088.75	39 412.75
Total des produits	5 472 626.55	5 184 074.43
Frais de personnel	(3 593 184.90)	(3 353 707.20)
Variation provision heures supplémentaires et vacances	9 000.00	(47 000.00)
Frais des civilistes et de sous-traitants	(3 088.00)	(3 843.00)
Charges sociales	(829 658.25)	(780 668.45)
Autres charges de personnel	(234 223.15)	(206 820.90)
Produits alimentaires et boissons, ménage	(16 245.40)	(14 572.40)
Ecole, formation et loisirs, pécules, divers	(87 797.15)	(86 514.10)
Loyers appartement et entretien, ameublement	(101 367.50)	(88 693.96)
Marge brute	616 062.20	602 254.42
Loyers locaux	(307 302.35)	(277 523.30)
Electricité, eau et chauffage	(6 658.00)	(6 408.00)
Entretien, réparations et remplacement	(21 941.15)	(24 381.61)
Frais de bureau et d'administration	(178 967.09)	(180 120.19)
Assurances, taxes	(36 436.21)	(34 749.40)
Leasings	(16 613.40)	(42 426.17)
Frais divers	0.00	(662.00)
Amortissements	(18 581.98)	(14 023.90)
Résultat d'exploitation	29 562.02	21 959.85
Intérêts, frais de banque/cautionnement	(9 998.15)	(7 089.85)
Produits des loyers immeuble propre	2 760.00	690.00
Entretien et assurances immeuble propre	(7 019.55)	(6 660.05)
Amortissement immeuble propre	(2 100.00)	(2 100.00)
Intérêts hypothécaires immeuble propre	(2 297.40)	(1 621.65)
Résultat hors exploitation	(8 656.95)	(9 691.70)
Résultat avant extraordinaire et attributions/utilisations	10 906.92	5 178.30
Dons	0.00	0.00
Produits extraordinaires	(30.00)	0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00
Attribution au fonds pour fluctuation de résultat	0.00	0.00
Résultat avant attributions/utilisations	10 876.92	5 178.30
(Attribution)/Utilisation des réserves	0.00	0.00
(Attribution)/Utilisation des fonds libres	8 656.95	9 691.70
(Attribution)/Utilisation des fonds liés	10 466.08	18 202.30
Résultat annuel	29 999.95	33 072.30

Fondation Carrefour

Accompagnement éducatif ambulatoire

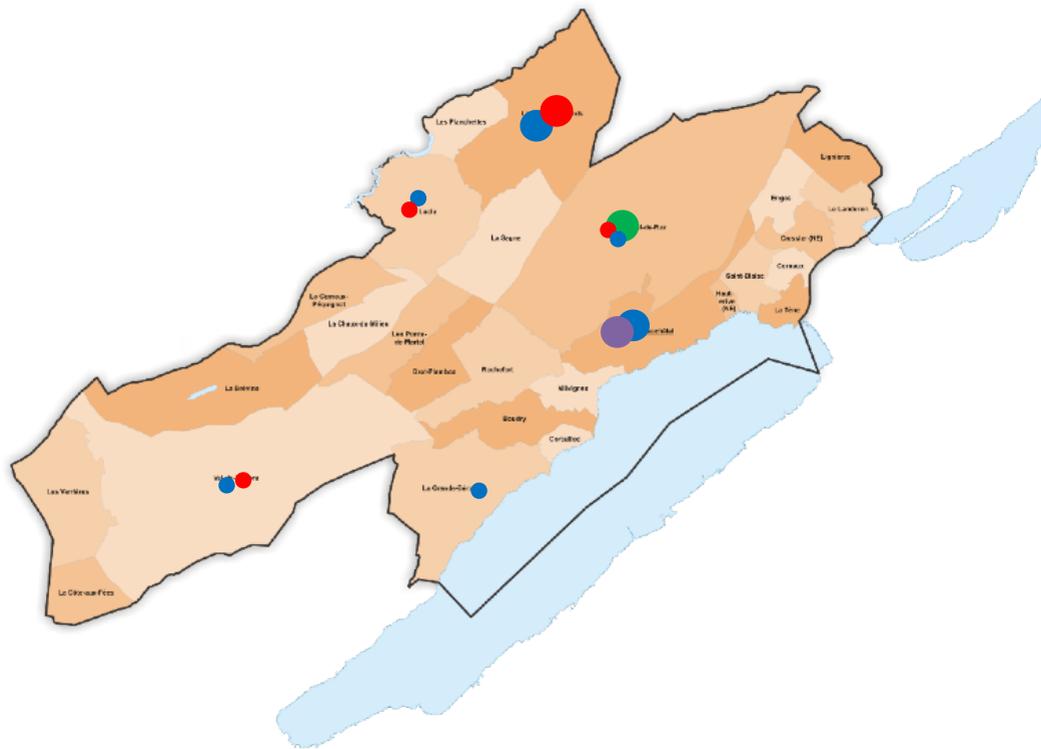
Direction & Administration

Rue de Neuchâtel 34, 2034 Peseux

www.fondation-carrefour.net

fondation.carrefour@ne.ch

032 886 88 90



Site principal ● Site secondaire ●

AEMO

ASAEF

ASAP

La Batoude

Direction & Administration



*« Même s'ils souhaitent garder l'anonymat,
nous adressons un grand merci
à nos généreux donateurs ! »*